

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE
TRÈS-SAINT-RÉDEMPTEUR**

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur tenue dans la municipalité de Sainte-Marthe, le **22 juin 2009 à 19h30**, sous la présidence de monsieur Jean Lalonde, maire.

Tous les membres du conseil étant présents, renoncent à l'avis de convocation.

Étaient présents les conseillers: M. Paul Cozens
 M. Guy Guénette
 Mme Élise Dufresne
 M. Mario Santini
 M. Alexandre Zalac

M. Mario Cardinal, conseiller, était absent.

Était aussi présente Mme Lise Couët, directrice générale.

83-06-01

Proposition entente incendie Sainte-Marthe

Suite à l'étude de l'offre d'entente incendie envoyée par la municipalité de Sainte-Marthe en date du 17 juin dernier;

Il est proposé par M. Guy Guénette,
Secondé par M. Mario Santini et résolu

QU'une nouvelle proposition soit envoyée dans les meilleurs délais possibles à la municipalité de Sainte-Marthe;

QUE cette nouvelle proposition se lise comme suit :

La municipalité de Très-Saint-Rédempteur offre de payer une somme de 57 000 \$ par année, pour un contrat d'une durée de deux ou trois ans, ce montant étant indexé au coût de la vie (suivant le taux fixé par Statistiques Canada au mois d'octobre de chaque année);

QUE cette offre soit considérée comme étant la dernière offre pour cette année;

QU'étant donné les délais à respecter, la municipalité de Sainte-Marthe devra avoir envoyé sa réponse avant jeudi le 25 juin 2009, 17 heures.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Madame Élise Dufresne, conseillère, quitte l'assemblée à 21 heures.

84-06-01

Date et forme à déterminer – consultation publique « Plan stratégique en développement durable »

CONSIDÉRANT que la municipalité désire tenir une période de consultation tel que prévu dans le cadre de la démarche du « Plan stratégique en développement durable »;

CONSIDÉRANT l'offre du Conseil régional en environnement de la Montérégie (CREM), à l'effet d'offrir gratuitement une pièce de théâtre sur les lieux de la consultation, juste avant la tenue du débat animé par M. Thomas Gallenne, consultant;

Il est proposé par M. Guy Guénette,
Secondé par M. Mario Santini et résolu

QUE la municipalité confirme auprès du CREM la date retenue pour la tenue de cet événement, soit le 19 septembre 2009.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Coop CSUR - Réponse au projet de laboratoire rural

Monsieur Benoit Guichard, président de la Coop de Solidarité du Suroît – CSUR accompagné par M. Réjean Sauvé, M. Norman Molhant et M. Ken Landry, membres du conseil d'administration de la coop, confirme l'acceptation par le MAMROT (Ministère des Affaires municipales et des Régions) du projet laboratoire lequel avait été déposé en mars dernier.

Il apporte des précisions quant à l'objet de ce laboratoire, s'ensuit alors une période de questions.

Monsieur Mario Santini suggère et tous les membres du conseil ainsi que de la coopérative conviennent qu'une importante campagne d'information et de sensibilisation devrait avoir lieu auprès de la population et ce, jusqu'au 19 septembre 2009, date de la consultation publique dans le cadre de la démarche en développement durable.

Levée de la séance

La séance est levée à 22 h 15.

Jean Lalonde, maire

Lise Couët, directrice générale et
Secrétaire-trésorière